

L'Institut des IRSC

Le travail aui s'effectue sur les blessures constitue une initiative stratégique transversale coparrainée par le D^r Morris Barer, directeur scientifique de l'Institut des services et des politiques de la santé et le Dr Cy Frank, directeur scientifique de l'Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite. L'initiative sur les blessures, À l'écoute des nouvelles orientations sur les blessures, a permis de rassembler des chercheurs et des décideurs travaillant dans les quatre domaines de recherche sur la prévention des blessures afin de définir les priorités stratégiques. Le rapport final de l'initiative À l'écoute des nouvelles orientations sur les blessures propose que les IRSC créent et dirigent un consortium de partenaires qui appuierait l'établissement d'au moins cing centres d'excellence dans le domaine de la recherche multidisciplinaire sur les blessures dans tout le pays.

Au sujet des Instituts de recherche en santé du Canada

Les Instituts de recherche en santé du Canada sont l'organisme de recherche en santé du gouvernement fédéral. Leur objectif est d'exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé au Canada. Composés de 13 instituts, les IRSC offrent leadership et soutien à près de 10 000 chercheurs et stagiaires dans toutes les provinces du Canada. Pour de plus amples renseignements, visitez le site des IRSC à l'adresse suivante : www.irsc-cihr.gc.ca

Les blessures

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de recherche en santé du gouvernement fédéral. Par l'intermédiaire des IRSC, le gouvernement du Canada a investi, en 2004-2005, environ 26 millions de dollars dans la recherche sur les blessures dans tout le pays.

Les faits

- Les blessures sont la principale cause de décès des Canadiens âgés de 1 à 44 ans, et la quatrième cause de décès des Canadiens, indépendamment de leur âge. De plus, elles représentent la principale cause d'invalidité précoce.
- En 2001, 12 552 Canadiens sont décédés des suites de blessures. Un quart de million de personnes ont été admises à l'hôpital en raison de blessures entre le 1^{er} avril 2000 et le 31 mars 2001.
- Quatre domaines sont au cœur de la recherche en matière de prévention et de prise en charge des blessures : la prévention des blessures non intentionnelles (accidents), la prévention des blessures intentionnelles (homicide, suicide, violence familiale), les soins actifs dans les cas de blessures (intervention des services d'urgence ou du système de soins de santé) et les soins postactifs des blessures (réadaptation).
- Les blessures non intentionnelles sont provoquées par des chutes, des accidents de véhicules motorisés, des accidents de chemin de fer, des accidents agricoles, la noyade et la suffocation, l'intoxication et le feu. La majorité des blessures non intentionnelles sont évitables.
- Au Canada, le fardeau économique que représentent les blessures, tant intentionnelles que non intentionnelles, a été estimé à plus de 12,7 milliards de dollars par année en coûts directs et indirects. Sur la plan des coûts, les blessures arrivent au quatrième rang après les maladies cardiovasculaires, les maladies de l'appareil locomoteur y compris l'arthrite, et le cancer.
- Les chutes constituent la principale cause de décès accidentel chez les personnes âgées. En 2001 et 2002, 1 432 personnes âgées sont décédées à cause de blessures consécutives à une chute. Cela représente un tiers des décès survenus à la suite de blessures chez les personnes âgées de plus de 65 ans.
- Les chutes surtout chez les personnes âgées et les enfants représentent environ 40 % de l'ensemble des coûts liés aux blessures non intentionnelles; les accidents d'automobile représentent 20 % de ces coûts. Elles sont la principale cause d'incapacité permanente ou de décès à la suite de blessures.

La recherche : trouver des solutions au problème des blessures

- Le PLAD il ne s'agit pas d'un tissu à motifs, mais d'un dispositif corporel visant à faciliter les tâches de levage conçu par la Dre Joan Stevenson de l'Université Queen's afin d'aider les personnes ayant une blessure au dos à retourner plus tôt au travail. Le PLAD fonctionne avec les muscles du dos afin de permettre aux personnes de soulever des objets en employant moins de force musculaire. Tout en facilitant la vie des personnes blessées, cette invention pourrait, chaque année, faire économiser jusqu'à 260 millions de dollars en indemnités en Amérique du Nord. La Dre Stevenson a bénéficié d'un financement des IRSC en vue de la commercialisation de son appareil.
- Il est possible de traiter les brûlures graves, mais les cicatrices qu'elles laissent peuvent être débilitantes. Grâce au soutien des IRSC, le Dr Aziz Ghahary de l'Université de l'Alberta a découvert une protéine qui pourrait constituer une cible dans le processus de cicatrisation en réduisant ou même en prévenant les cicatrices. La cicatrisation survient lorsqu'il y a surproduction de protéines de la matrice extracellulaire et absence de signaux de dégradation. La protéine découverte par le Dr Ghahary, appelée facteur anti-fibrosant dérivé des kératinocytes (ou KDAF), renforce les substances qui envoient les signaux de dégradation. Sa découverte pourrait aussi aider les personnes atteintes d'arthrose et de polyarthrite rhumatoïde.

- Un programme de prévention du suicide destiné aux officiers de police montréalais a permis de réduire le nombre de suicides à un seul en sept ans. Au cours des 17 années qui ont précédé le programme, on a compté 26 suicides. Dans son évaluation, le Dr Brian Mishara de l'Université du Québec à Montréal, chercheur financé par les IRSC, révèle que la connaissance s'est accrue et que les superviseurs participant à des interventions et à des activités efficaces étaient grandement appréciés. On peut donc penser que les programmes de prévention du suicide adaptés à la culture d'un environnement de travail spécifique peuvent s'avérer efficaces.
- D'après un sondage effectué à Victoria dans le cadre d'une recherche subventionnée par les IRSC et menée par la Dre Bonnie Leadbeater de l'Université de Victoria, presque 40 % des adolescents ont subi des blessures sportives suffisamment graves pour limiter leurs activités normales quotidiennes. Il est étonnant de constater que 70 % des blessures se sont produites lors de la pratique de sports organisés, en comparaison avec un taux de blessures beaucoup plus bas pour les sports non organisés tels que le vélo, le patin à roues alignées ou la planche à roulettes. L'équipe de recherche de la Dre Leadbeater tente de savoir si ces blessures découragent la pratique de sports, contribuant ainsi au taux d'obésité chez les jeunes.
- S'entraîner sur une planche d'équilibre peut aider les adolescents qui participent à des sports rapides à prévenir les blessures, d'après une recherche menée par la D^{re} Carolyn Emery de l'Université de Calgary, physiothérapeute subventionnée par les IRSC. Une planche d'équilibre est un disque fixé sur la moitié supérieure d'un ballon dont la partie arrondie est en contact avec le sol. La personne se tient sur la planche et tente de maintenir son équilibre alors que celle-ci vacille. La D^{re} Emery affirme que travailler la maîtrise de l'équilibre sur une surface instable peut aider à prévenir les blessures aux genoux et aux chevilles.

En cours de réalisation... aider les personnes âgées à conserver leur permis de conduire et leur indépendance

Perdre son permis de conduire peut être catastrophique pour une personne âgée, car cela signifie la perte de son indépendance et de son autonomie. Cependant, demeurer au volant quand il n'est plus sécuritaire de le faire pose un danger pour le conducteur et pour quiconque se trouve sur son chemin.

Des chercheurs canadiens unissent leurs efforts, dans le cadre de l'initiative *CanDRIVE*, pour améliorer la sécurité des conducteurs âgés et leur permettre de conduire plus longtemps en toute sécurité. Menée par le D^r Malcolm Man-Son-Hing de l'Institut de recherche en santé d'Ottawa, l'initiative multidisciplinaire vise à évaluer des outils tels que des programmes de recyclage et des permis de conduire personnalisés ou restreints pour les conducteurs âgés qui risqueraient autrement de se voir retirer leur permis. Les chercheurs de *CanDRIVE* travaillent également à l'élaboration d'un outil de dépistage pour aider les cliniciens à déterminer quels conducteurs âgés ne devraient plus conduire ou devraient subir une évaluation plus approfondie.

CanDRIVE soutient plus de 50 chercheurs et stagiaires dans tout le pays. Ces chercheurs travaillent dans diverses disciplines notamment la psychologie, la médecine d'urgence, la santé publique et l'ergothérapie. Cette initiative est financée par les IRSC et bénéficie d'un appui supplémentaire fourni par l'Institut de recherche Élisabeth-Bruyère, le Programme régional d'évaluation gériatrique d'Ottawa et l'Institut de recherche en santé d'Ottawa.

Les chercheurs Les blessures : une affaire sérieuse pour le <u>D</u>^r <u>Rob Brison</u>

Comment convaincre les gens qu'une blessure est une maladie? « De façon générale, les gens ont tendance à croire qu'une blessure n'est pas une maladie et qu'elle ne peut pas être évitée. Les blessures sont simplement des accidents », affirme le D^r Rob Brison.

Au cours des 20 dernières années, le D^r Brison a lutté contre cette croyance. Étant donné que, chaque année, les blessures coûtent au système de soins de santé canadien 13 milliards de dollars en coûts directs et indirects, on mise beaucoup sur son succès et sur celui de ses collègues. Définir les blessures comme étant une maladie évitable est le premier pas vers la réduction de leur incidence.

Le D^r Brison est professeur en médecine d'urgence et en épidémiologie à l'Université Queen's et directeur du centre de recherche clinique de l'Hôpital Général de Kingston.

Dans les années 1980, le D^r Brison a commencé à répertorier les blessures graves qui sont survenues dans des fermes ontariennes et ont entraîné un décès ou une hospitalisation. En 1995, ce système de surveillance des blessures en milieu agricole a été porté à l'échelle nationale.

Selon lui : « À part le Canada, il n'y a aucun autre pays qui effectue un suivi aussi détaillé de ces blessures ».

En 2003, le D^r Brison a contribué à la création d'un Centre canadien multidisciplinaire sur la santé et la sécurité en milieu agricole, en collaboration avec le D^r James Dosman de l'Université de la Saskatchewan. Les travaux effectués au centre subventionné par les IRSC portent principalement sur l'exposition à l'inhalation, la contamination de l'eau et de la nourriture, et les conditions défavorables de travail dans le domaine de la production agricole. Le centre travaille en partenariat avec l'Association canadienne de sécurité agricole, des universités, Agriculture et Agroalimentaire Canada, des organismes provinciaux pour la sécurité à la ferme et des ministères de la santé, ce qui lui permet de donner une orientation à ses politiques.

Le D^r Brison a également coprésidé l'initiative À *l'écoute des nouvelles orientations sur les blessures*. Dans le cadre de cette initiative, il a supervisé, avec l'aide d'un comité consultatif scientifique dont il assure la coprésidence avec le D^r Cameron Mustard de l'Institut de recherche sur le travail et la santé, un processus de consultation national qui avait pour objectif de trouver des moyens pour continuer à progresser dans le domaine de la prévention et de la prise en charge des blessures. Pour ce faire, il a rassemblé des chercheurs de divers domaines et disciplines en matière de recherche sur les blessures afin d'explorer les synergies potentielles.

En s'appuyant sur le travail accompli, le D^r Brison souhaiterait mettre en place un programme national de recherche stratégique regroupant les chercheurs en santé et les groupes de prévention et de prise en charge des blessures dans les communautés, pour finalement réduire le nombre de blessures ainsi que le nombre de décès et d'incapacités qui en découlent.

« Le domaine des blessures offre la possibilité de mener des recherches qui feront une différence pour la santé des Canadiens dans quelques années, et non dans quelques décennies » affirme le D^r Brison.